

Transparence

Le Tchad serait-il conforme aux exigences de norme ITIE ?

Le processus d'évaluation du Tchad a commencé le 1^{er} septembre dernier.

L'annonce a été faite le 1^{er} septembre 2018, lors d'un point de presse du ministre des Mines, du Développement Industriel, Commercial et de la Promotion du Secteur Privé, Youssouf Abassalah, représentant son collègue du Pétrole et de l'Énergie. Dès l'entame, le ministre a signifié que la validation est l'un des outils clés pour vérifier que les pays qui mettent en œuvre la norme ITIE, respectent leurs engagements. « Pour la phase initiale de cette validation, une mission du secrétaire international séjournera au Tchad en octobre prochain et toute personne souhaitant faire un témoignage peut contacter directement le secrétaire international soit à travers le secrétaire technique permanent du Tchad », a-t-il précisé. Avant de poursuivre que « dans le cadre de sa participation à l'initiative pour la transparence des industries et de son engagement pour une bonne gouvernance du secteur, le Tchad s'est engagé cette année à renforcer ses systèmes

gouvernementaux en matière de transparence des opérations dans le secteur pétrolier et minier, afin que ses citoyens puissent être mieux informés des opérations liées à l'exploitation de ses ressources naturelles. » Selon lui, par rapport à cette exploitation, le gouvernement a réitéré sa détermination à continuer la mise en œuvre de l'ITIE et vise la conformité aux exigences de la norme ITIE pour l'évaluation en cours. Afin de sensibiliser les parties prenantes sur l'importance des principes de bonne gouvernance et transparence de l'ITIE, Youssouf Abassalah a relevé que le gouvernement s'engage à déterminer la politique de publication d'information liée aux règles régissant la gestion du secteur pétrolier et la rendre public avant la fin du mois de septembre, date prévue pour la conclusion du processus de validation de la conformité de l'ITIE Tchad aux exigences de la Norme ITIE 2016.

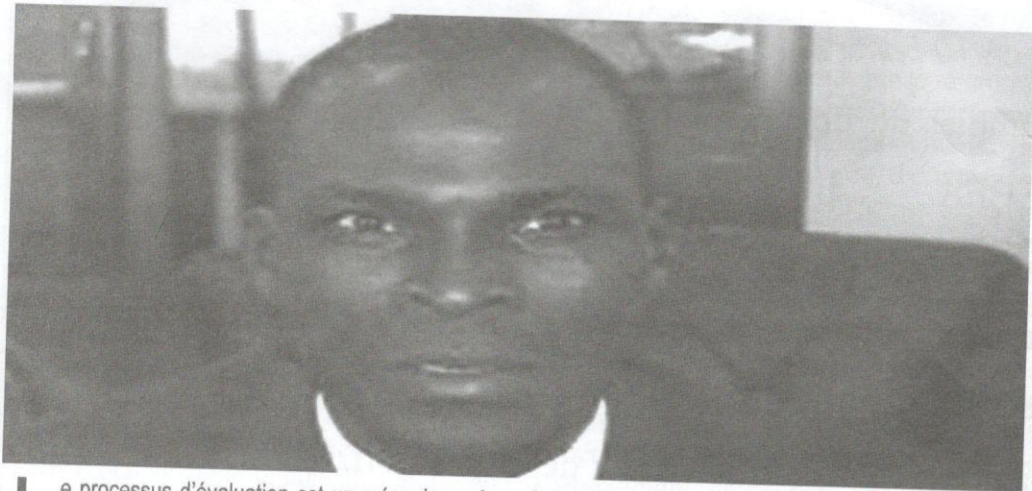
F.D

La Voix n°441 du 04 au 11 septembre 2018

Gestion des ressources minières

ITIE-Tchad annonce le processus d'évaluation

Le ministre des Mines, du Développement industriel, du Commerce et de la Promotion du secteur privé, représentant son collègue du Pétrole et de l'Énergie, Boukar Michel M. Youssouf Abasallah a organisé un point de presse à son bureau, ce samedi 1er septembre pour informer l'opinion nationale et internationale du lancement du processus d'évaluation du Tchad conformément à la norme ITIE.



Le processus d'évaluation est un mécanisme de routine de vérification des engagements de chaque pays membre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations émises lors des différentes sessions. Ce processus permettra à la mission du secrétariat International ITIE qui séjournera au Tchad en octobre prochain de constater de visu les progrès ou les insuffisances en matière de gestion des ressources minières de notre pays. Aussi, la mission permettra à toute personne souhaitant contacter directement le secrétariat International de le faire sans ambages, pour exprimer librement ses impressions sur la gestion des ressources minières et pétrolière au Tchad. A cet effet, un accent particulier sera mis sur la consultation de toutes les couches sociales à savoir la société civile dans sa globalité, les médias, l'administration publique et les entreprises extractives œuvrant sur le territoire tchadien. Le but recherché de ce point de presse est, selon le ministre, de « Montrer à l'opinion nationale et internationale que le Tchad respecte toujours ses engagements vis-à-vis de ses partenaires, notamment le

Conseil d'administration de l'ITIE. Car, depuis son adhésion au processus de l'ITIE, le gouvernement tchadien n'a ménagé aucun effort pour améliorer la gouvernance et la transparence dans la gestion de ses ressources naturelles. Toujours selon le ministre, l'objectif majeur des hautes autorités de la République est de faire de l'adhésion du Tchad au processus, une politique nationale tendant à faire bénéficier en toute transparence au peuple tchadien, de ses richesses minières et pétrolières. Car, ce secteur est un véritable levier du développement socioéconomique. Et que ce processus d'évaluation qui n'est d'ailleurs pas la première du genre, renforcera davantage la confiance entre le gouvernement du Tchad et ses partenaires. Pour rappel, le Tchad a été déclaré « pays conforme » lors de la réunion du Conseil d'administration tenu à Myanmar du 14 au 15 octobre 2014. Pour finir, le ministre a reconnu les conditions difficiles dans lesquelles l'ITIE exerce ses activités. « Mais ces obstacles, dit-il, seront surmontés avec la ferme volonté du chef de l'Etat à faire de l'ITIE une clé de voûte du développement durable au Tchad. »

Djimtoné Ndolengar Ndolé